

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 DFPE 82 Subventions (638 574 euros) et avenants n° 2 avec l'association Institut d'études, de recherches, et de formation en action sociale (15e) pour ses 2 établissements d'accueil de la petite enfance.

Mme Sandrine CHARNOZ, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment le livre V, article L. 2511-1 et suivants ;

Vu les conventions pluriannuelles d'objectifs signée le 3 janvier 2017 par l'association I.E.R.F.A.S. (Institut d'Etudes, de Recherches, et de Formation en Action Sociale) et la Ville de Paris ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution de subventions à l'association Institut d'études, de recherches, et de formation en action sociale (I.E.R.F.A.S.) (15e) et l'autorise à signer des avenants n° 2 pour ses 2 établissements d'accueil de la petite enfance ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 29 octobre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Sandrine CHARNOZ, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer des avenants aux conventions, dont les textes sont joints à la présente délibération, avec l'association "Institut d'études, de recherches, et de formation en action sociale" (I.E.R.F.A.S.) ayant son siège social 25, rue du Général Beuret (15e), pour l'attribution de subventions de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention de 416 124 euros est allouée à l'association "Institut d'études, de recherches, et de formation en action sociale" (I.E.R.F.A.S.) pour sa crèche « Fourcade » située 29 rue du Général Beuret (15e), (N° Tiers Simpa : 20559 - N° Dossier : 2018-02679).

Article 3 : Une subvention de 222 450 euros est allouée à l'association "Institut d'études, de recherches, et de formation en action sociale" (I.E.R.F.A.S.) pour sa crèche « Firmin Marbeau » située 29 rue du Général Beuret (15e), (N° Tiers Simpa : 20559 - N° Dossier : 2018-02680).

Article 4 : La dépense correspondant à ces subventions sera imputée au chapitre fonctionnel 4, rubrique élémentaire 4221, destination 42210006 (subventions aux structures d'accueil associatives), nature 65748, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'année 2018 et suivantes, sous réserve des décisions de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO